

Glade aérosol - Relaxing Zen

Version 2.0
Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023
Spécification Numéro: 350000034931

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit** : Glade aérosol - Relaxing Zen
- UFI** : V0R3-E3ND-D006-4TKG
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- Utilisation de la substance/du mélange** : Désodorisant ménager
- Utilisations déconseillées** : Aucun(e) à notre connaissance.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** : SC Johnson S.A.S.
C.S. 8001692665 - Asnières sur Seine Cedex
France
- Téléphone** : +33141117300
- Adresse e-mail** : infoBE@scj.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence** : Centre Antipoisons Belgique/ Antigifcentrum België: 070 245 245
Centre Antipoisons Luxembourg: 8002-5500

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Classification dangereuse	Catégorie de danger	Identification des dangers
Aérosol	Catégorie 2	Aérosol inflammable.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage en conformité avec le Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP)

Symboles de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

(H223) Aérosol inflammable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)

**Glade aérosol - Relaxing Zen**

Version 2.0

Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023

Spécification Numéro: 350000034931

(H229) Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

(P102) Tenir hors de portée des enfants.

(P410 + P412) Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

(P210) Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

(P211) Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

(P251) Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Étiquetage supplémentaire:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conserver dans un endroit frais et sec."

Utiliser avec précaution en cas de sensibilité aux parfums

Utiliser des désodorisants ne dispense pas de suivre de bonnes pratiques d'hygiène

2.3 Autres dangers: Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle. **Perturbateur endocrinien**

Le mélange ne contient aucune substance à une concentration supérieure à 0,1 % m/m qui figurent sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison des propriétés perturbant le système endocrinien.

Substances PBT et vPvB

Le mélange ne contient aucune substance à une concentration supérieure à 0,1 % m/m qui répond aux critères de classification persistante, bioaccumulable et toxique ou très persistante et très bioaccumulable conformément à l'annexe XIII.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1 Mélanges****Composants dangereux:**

Nom Chimique	No.-CAS/No.-CE	Reg. No.	Classification en accord avec le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Pourcentage de poids	Limites de concentration spécifique, facteurs M et estimation de la toxicité aiguë (ETA)
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	68424-85-1 / 270-325-2	01-2119983287-23	Corrosion cutanée Catégorie 1 H314 Lésions oculaires graves Catégorie 1 H318	>= 0.00 - < 0.10	Facteur M Aigu = 10 Facteur M Chronique = 1 <u>ETA:</u> Oral(e) = 426 mg/kg Espèce: Rat Cutané = 930 mg/kg Espèce: Rat

Glade aérosol - Relaxing Zen

Version 2.0
Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023
Spécification Numéro: 350000034931

Nom Chimique	No.-CAS/No.-CE	Reg. No.	Classification en accord avec le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Pourcentage de poids	Limites de concentration spécifique, facteurs M et estimation de la toxicité aiguë (ETA)
			Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 1 H410 Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Catégorie 1 H400 Toxicité aiguë Catégorie 4 H302 Toxicité aiguë Catégorie 3 H311 Toxicité aiguë Catégorie 3 H331		

Substance VLEP					
butane	106-97-8 / 203-448-7	01-2119474691-32	Gaz inflammables Catégorie 1 H220 Gaz sous pression H280	>= 5.00 - < 10.00	ETA : Oral(e) = > 2,000 mg/kg Espèce: Rat Cutané = > 2,000 mg/kg Espèce: Lapin
propane	74-98-6 / 200-827-9	01-2119486944-21	Gaz inflammables Catégorie 1 H220 Gaz sous pression H280	>= 5.00 - < 10.00	ETA : Oral(e) = > 2,000 mg/kg Espèce: Rat Cutané = > 2,000 mg/kg Espèce: Lapin

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)

**Glade aérosol - Relaxing Zen**

Version 2.0

Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023

Spécification Numéro: 350000034931

isobutane	75-28-5 / 200-857-2	01-2119485395-27	Gaz inflammables Catégorie 1 H220 Gaz sous pression H280	>= 1.00 - < 5.00	ETA : Oral(e) = > 2,000 mg/kg Espèce: Cutané = > 2,000 mg/kg Espèce:
2-méthylbutane	78-78-4 / 201-142-8	01-2119475602-38	Liquides inflammables Catégorie 1 H224 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 H336 Danger par aspiration Catégorie 1 H304 Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 2 H411	>= 0.00 - < 0.10	ETA : Oral(e) = > 5,000 mg/kg Espèce: Rat
1,3-butadiène	106-99-0 / 203-450-8	01-2119449808-24	Gaz inflammables Catégorie 1 H220 Gaz sous pression H280 Mutagénicité sur les cellules germinales Catégorie 1B H340 Cancérogénicité	>= 0.00 - < 0.10	ETA : Oral(e) = 5,480 mg/kg Espèce: Rat

Glade aérosol - Relaxing Zen

Version 2.0
Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023
Spécification Numéro: 350000034931

			Catégorie 1A H350		
2-méthylpropène	115-11-7 / 204-066-3	01-2119456616-32	Gaz inflammables Catégorie 1 H220 Gaz sous pression H280	>= 0.00 - < 0.10	ETA :
propène	115-07-1 / 204-062-1	01-2119447103-50	Gaz inflammables Catégorie 1 H220 Gaz sous pression H280	>= 0.00 - < 0.10	ETA :
acétate de benzyle	140-11-4 / 205-399-7	01-2119638272-42	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 3 H412	>= 0.00 - < 0.10	ETA : Oral(e) = > 2,000 mg/kg Espèce: Rat Cutané = > 5 g/kg Espèce: Lapin
éthane	74-84-0 / 200-814-8	01-2119486765-21	Gaz inflammables Catégorie 1 H220 Gaz sous pression H280	>= 0.00 - < 0.10	ETA :

Informations supplémentaires

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Glade aérosol - Relaxing Zen

Version 2.0
Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023
Spécification Numéro: 350000034931

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
En cas de troubles respiratoires, consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- Ingestion : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Yeux : Peut irriter les yeux.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Effet sur la peau : Peut provoquer une irritation de la peau.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Inhalation : Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Ingestion : Peut provoquer des douleurs abdominales.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

- Approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Inapproprié : Jet d'eau à grand débit

- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

- 5.3 Conseils aux pompiers** : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Glade aérosol - Relaxing Zen

Version 2.0
Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023
Spécification Numéro: 350000034931

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Enlever toute source d'ignition.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** : En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets dans l'environnement.
Éviter qu'une grande quantité de produit n'arrive dans les égouts.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** : Si l'aérosol est endommagé:
Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.
Endiguer les renversements considérables.
Utiliser du matériel anti-étincelant seulement.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques** : Équipement de protection individuel, voir section 8.
Pour les considérations relatives à l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
Ne pas percer.
Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** : Défense de fumer.
Entreposer dans un endroit frais.
Ne pas congeler.
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)

**Glade aérosol - Relaxing Zen**

Version 2.0

Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023

Spécification Numéro: 350000034931

même après usage.
 Conserver hors de la portée des enfants.
 Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
 Désodorisant ménager

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs Limites d'Exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	mg/m3	ppm	Type d'exposition	Liste
butane	106-97-8	2,370 mg/m3	980 ppm		BE_STELS
propane	74-98-6		1,000 ppm	gaz	BE_TWAS
2-méthylbutane	78-78-4	3,000 mg/m3	1,000 ppm		EUOEL_TWAS
		1,800 mg/m3	600 ppm		BE_TWAS
		2,250 mg/m3	750 ppm		BE_STELS
1,3-butadiène	106-99-0	4.5 mg/m3	2 ppm		BE_TWAS
2-méthylpropène	115-11-7	583 mg/m3	250 ppm		BE_TWAS
propène	115-07-1	875 mg/m3	500 ppm		BE_TWAS
acétate de benzyle	140-11-4	62 mg/m3	10 ppm		BE_TWAS
éthane	74-84-0		1,000 ppm	gaz	BE_TWAS

Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.
 Gants en Nitrile - Épaisseur 0,12mm; Temps de passage > 2 heures.
 Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.
 Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)



Glade aérosol - Relaxing Zen

Version 2.0

Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023

Spécification Numéro: 350000034931

Protection des yeux/du visage	:	Pas d'exigence particulière
Protection de la peau et du corps	:	Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
Autres informations	:	Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Contrôles de l'exposition de l'environnement	:	Voir section 6.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	aérosol
Couleur	:	incolore
Odeur	:	Marine/Ozone
pH	:	8.5 - 9
Point de fusion/point de congélation	:	Non requis car le mélange est un gaz.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	-42 °C
Point d'éclair	:	79 °C Méthode: (TCC) liquide -7 °C Méthode: (TCC) Propulseur
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Entretient la combustion
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	:	1.8 %(V)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	:	9.5 %(V)
Densité de vapeur	:	10.22
Densité relative	:	0.86 g/cm ³ à 20 °CÉvalué(e)
Solubilité(s)	:	partiellement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non requis car le produit est un mélange.

Glade aérosol - Relaxing Zen

Version 2.0
Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023
Spécification Numéro: 350000034931

Température d'auto-inflammabilité : n'est pas auto-inflammable

Température de décomposition : Non mesuré car le mélange n'est pas autoréactif.

Viscosité, cinématique : Non requis car le mélange est un gaz.

Caractéristiques des particules : Non requis car le mélange est un liquide.

9.2 Autres informations

Autres informations : non requis

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

Nom	Méthode	Espèce	Dose
Produit	DL50 Calculé(e)		> 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Nom	Méthode	Espèce	Dose	Durée d'exposition
Produit	CL50 (brouillard et		> 5 mg/l	

Glade aérosol - Relaxing Zen

Version 2.0
Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023
Spécification Numéro: 350000034931

	poussière) Calculé(e)			
--	--------------------------	--	--	--

Toxicité aiguë par voie cutanée

Nom	Méthode	Espèce	Dose
Produit	DL50 Calculé(e)		> 2,000 mg/kg

- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagenicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

- Propriétés perturbant le système endocrinien : Le mélange ne contient aucune substance à une concentration supérieure à 0,1 % m/m qui figurent sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison des propriétés perturbant le système endocrinien.
- Autres informations : Non identifié

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)

**Glade aérosol - Relaxing Zen**

Version 2.0

Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023

Spécification Numéro: 350000034931

Produit : Le produit lui-même n'a pas été testé.**12.1 Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	CL50 Mesuré(e) OCDE ligne directrice 203	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	0.28 mg/l	96 h
	NOEC	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	0.032 mg/l	34 d
butane	CL50 QSAR	Poisson	24.11 mg/l	96 h
propane	CL50 QSAR	Poisson	49.9 mg/l	96 h
isobutane	CL50 QSAR	Poisson	27.98 mg/l	96 h
2-méthylbutane	CL50	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	4.26 mg/l	96 h
	NOELR QSAR	Poisson	7.6 mg/l	21 d
1,3-butadiène	CL50 QSAR	Poisson	43 mg/l	96 h
2-méthylpropène	Donnée non disponible			
propène	Donnée non disponible			
acétate de benzyle	CL50 Essai en dynamique	Oryzias latipes	4 mg/l	96 h
	NOEC Essai en dynamique	Oryzias latipes	0.92 mg/l	28 d

Glade aérosol - Relaxing Zen

Version 2.0
Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023
Spécification Numéro: 350000034931

éthane	CL50 QSAR	Poisson	91.42 mg/l	96 h
--------	-----------	---------	------------	------

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	CE50	Daphnia (Daphnie)	0.012 mg/l	48 h
	NOEC	Daphnia magna	0.0042 mg/l	21 d
butane	CE50 QSAR	Daphnid	14.22 mg/l	48 h
propane	CL50	Daphnid	27.14 mg/l	48 h
isobutane	CL50 QSAR	Daphnid	16.33 mg/l	48 h
2-méthylbutane	CE50 Mesuré(e)	Daphnia magna (Grande daphnie)	2.3 mg/l	48 h
	NOELR QSAR	Daphnia magna	13.29 mg/l	21 d
1,3-butadiène	CE50 QSAR	Daphnia (Daphnie)	33 mg/l	48 h
2-méthylpropène	Donnée non disponible			
propène	Donnée non disponible			
acétate de benzyle	CE50 Essai en semi-statique	Daphnia magna (Grande daphnie)	17 mg/l	48 h
éthane	CL50 QSAR	Daphnid	46.6 mg/l	48 h

Toxicité des plantes aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
composés de l'ion ammonium	CE50	Pseudokirchneriella	0.049 mg/l	72 h

Glade aérosol - Relaxing Zen

Version 2.0
Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023
Spécification Numéro: 350000034931

quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures		subcapitata (algues vertes)		
butane	CE50 QSAR	algue verte	7.71 mg/l	96 h
propane	CE50	algue verte	11.89 mg/l	96 h
isobutane	CE50 QSAR	algue verte	8.57 mg/l	96 h
2-méthylbutane	CE50 QSAR	Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)	10.7 mg/l	72 h
1,3-butadiène	CE50 QSAR	algue	11 mg/l	96 h
2-méthylpropène	Donnée non disponible			
propène	Donnée non disponible			
acétate de benzyle	CE50 Essai en statique	Desmodesmus subspicatus (algues vertes)	110 mg/l	72 h
éthane	CE50 QSAR	algue verte	16.5 mg/l	96 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Composant	Biodégradation	Durée d'exposition	Résumé
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	95.5 %	28 d	Facilement biodégradable.
butane	70 %	< 10 d	Facilement biodégradable.
propane	70 %	< 10 d	Facilement biodégradable.
isobutane	70 %	< 10 d	Facilement biodégradable.
2-méthylbutane	71.43 %	28 d	Facilement biodégradable.
1,3-butadiène	Donnée non disponible		
2-méthylpropène			Facilement biodégradable.
propène			Facilement biodégradable.
acétate de benzyle	100 %	28 d	Facilement biodégradable.

Glade aérosol - Relaxing Zen

Version 2.0
Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023
Spécification Numéro: 350000034931

éthane	70 %	< 10 d	Facilement biodégradable.
--------	------	--------	---------------------------

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n-octanol/eau (log)
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	79 Mesuré(e)	3.91
butane	Donnée non disponible	2.89
propane	Donnée non disponible	2.36
isobutane	1.57 - 1.97	2.8
2-méthylbutane	171 Références croisées	4.9 Mesuré(e)
1,3-butadiène	13 - 19.1	1.85
2-méthylpropène	Donnée non disponible	
propène	Donnée non disponible	
acétate de benzyle	8 Calculé(e)	1.96
éthane	Donnée non disponible	1.8

12.4 Mobilité dans le sol

Composant	Point final	Valeur
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	Koc	1640329 Mesuré(e)
butane	Donnée non disponible	
propane	Donnée non disponible	
isobutane	Donnée non disponible	
2-méthylbutane	log Koc	2.9 Références croisées
1,3-butadiène	Donnée non disponible	
2-méthylpropène	Donnée non disponible	
propène	Donnée non disponible	
acétate de benzyle	Koc	250 Evalué(e)
éthane	Donnée non disponible	

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)

**Glade aérosol - Relaxing Zen**

Version 2.0

Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023

Spécification Numéro: 350000034931

Composant	Résultats
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
butane	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
propane	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
isobutane	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
2-méthylbutane	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
1,3-butadiène	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
2-méthylpropène	
propène	
acétate de benzyle	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
éthane	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien : Le mélange ne contient aucune substance à une concentration supérieure à 0,1 % m/m qui figurent sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison des propriétés perturbant le système endocrinien.

12.7 Autres effets néfastes : Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
L'élimination devrait s'effectuer en conformité avec les réglementations locales, provinciales ou nationales.
Veuillez recycler l'emballage vide.
- Emballages : Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport par route	Transport maritime	Transport aérien
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	1950	1950	1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS, inflammables	AÉROSOLS, inflammables	AÉROSOLS, inflammables
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2	2	2.1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ*(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)***Glade aérosol - Relaxing Zen**

Version 2.0

Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023

Spécification Numéro: 350000034931

14.4 Groupe d'emballage			
14.5 Dangers pour l'environnement			
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

: Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences ci-dessous :

Règlement (CE) No. 1907/2006

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et ses amendements (non applicable pour les cosmétiques)

Règlement (UE) n° 528/2012 (RPB) et ses amendements (applicable aux produits biocides)

Directive 75/324/CEE et ses amendements (applicable aux aérosols > 50ml)

Règlement (CE) n° 1223/2009 et ses amendements (applicable aux produits cosmétiques)

Les tensioactifs contenus dans ce mélange sont conformes aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 pour les détergents (applicables aux détergents).

Directive 2001/95/CE relative à la Sécurité Générale des Produits

Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (SEVESO)

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants

Glade aérosol - Relaxing Zen

Version 2.0
Date de révision 15.11.2022

Date d'impression 17.01.2023
Spécification Numéro: 350000034931

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Non requis pour des produits de grande consommation.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Le cas échéant, la(les) révision(s) sont notées par des barres en gras | | dans la marge de gauche.

Abréviations et acronymes utilisés

CE - Commission Européenne
CEE - Commission Economique Européenne
CLP - Classification, Etiquetage et Emballage des substances et des mélanges
EN - Standards ou Normes Européennes
PBT - Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB - très persistant, très bioaccumulable
UN - Nations Unies

Méthodes d'évaluation

Sauf indication contraire à la section 11, la procédure utilisée pour déterminer la classification pour la santé humaine est la méthode de calcul pertinente selon le règlement CLP (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Sauf indication contraire à la section 12, la procédure utilisée pour déterminer la classification environnementale est la méthode de la somme des composants classés selon le règlement CLP (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Texte complet pour phrase H

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
------	-----------------------------------------------------------------------

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.